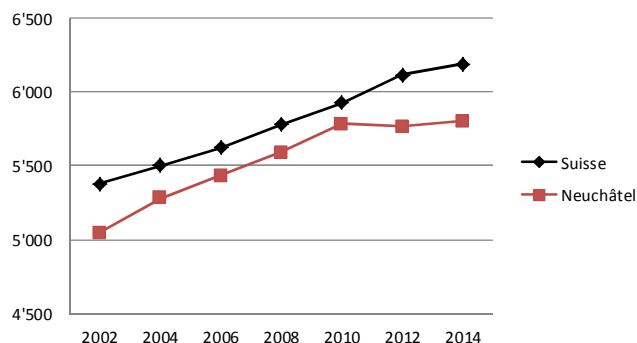


# Le canton de Neuchâtel

## Enquête suisse sur la structure des salaires 2014

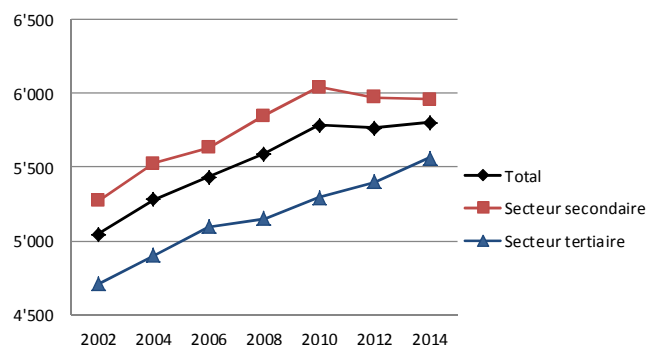
En 2014, le salaire mensuel brut médian standardisé<sup>1</sup> dans le canton de Neuchâtel atteint 5'803 francs, soit un niveau légèrement supérieur à celui de 2012. Ces informations sont obtenues grâce à une densification, pour le canton de Neuchâtel, de l'échantillon de l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) menée par l'Office Fédéral de Statistique (OFS). Au niveau national, le salaire médian s'élève à 6'189 CHF, soit 6.6% de plus qu'à Neuchâtel. Un léger recul du niveau des salaires est observé dans le secteur secondaire alors que celui du secteur tertiaire continue d'augmenter.

**Salaires mensuels brut médian Suisse et Neuchâtel**



Source : OFS - Enquête suisse sur la structure des salaires, secteur privé uniquement

**Salaires mensuels brut médian selon le secteur économique Neuchâtel**



Source : OFS - Enquête suisse sur la structure des salaires, secteur privé uniquement

Si les salaires 2014 sont proches de ceux de 2012 (+0.6%), l'évolution par rapport à 2004 atteint + 9.9%. Les salaires offerts par les entreprises de l'ensemble de l'Espace Mitteland (BE, FR, SO, NE, JU) ont augmenté de 86 francs entre 2012 et 2014, et de + 14.8% entre 2004 et 2014. Dans la région lémanique (GE, VD, VS), une diminution de - 72 francs entre 2012 et 2014 est observée alors qu'en 10 ans, le salaire médian a augmenté de + 10.7%.

**Salaires mensuels brut médian 2004, 2012 et 2014**

Année	2004	2012	2014
Suisse	5'500	6'118	6'189
Neuchâtel	5'282	5'767	5'803
Région lémanique	5'527	6'190	6'118
Espace Mitteland	5'325	6'026	6'112

Source : OFS - Enquête suisse sur la structure des salaires, secteur privé uniquement

**Salaires mensuels brut médian selon le secteur économique et le sexe Neuchâtel, 2004, 2012 et 2014**

Année	2004	2012	2014
Neuchâtel	5'282	5'767	5'803
Secteur secondaire	5'527	5'974	5'958
Secteur tertiaire	4'901	5'402	5'561
Hommes	5'745	6'323	6'190
Femmes	4'577	5'092	5'215

Source : OFS - Enquête suisse sur la structure des salaires, secteur privé uniquement

### Information méthodologique

L'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) est effectuée par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a été introduite en 1994 et est reconduite tous les deux ans, au mois d'octobre. Cette enquête est réalisée par sondage auprès des entreprises, à l'exception de celles du secteur primaire, et touche l'ensemble du pays.

**Mise en garde :** Cette enquête par sondage est construite pour fournir des informations détaillées sur le niveau, la structure et les composantes des salaires versés par les entreprises. Une variation du salaire médian entre deux enquêtes ne reflète donc pas forcément une variation directe des salaires, mais peut également être engendrée par une modification structurelle de l'échantillon.

Les chiffres du secteur public n'étant que partiellement disponibles au niveau cantonal, l'exploitation des résultats de cette enquête est ainsi concentrée sur les salaires pratiqués dans les entreprises du secteur privé. Dans chaque entreprise, un échantillon de salariés est tiré conformément aux règles appliquées pour l'enquête suisse.

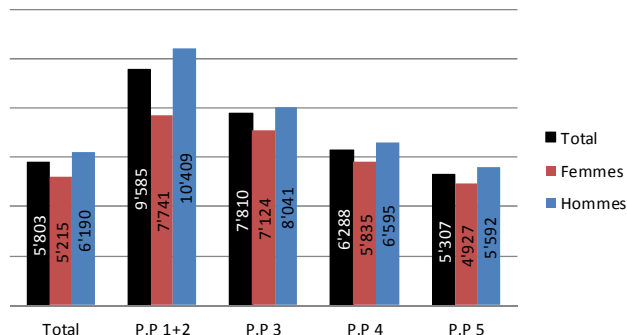
L'Etat de Neuchâtel a chargé l'OFS d'élargir l'échantillon de l'ESS dès 2002, afin de disposer de résultats aussi significatifs et détaillés à l'échelle du canton qu'au niveau suisse. Le canton de Neuchâtel prend à sa charge les frais occasionnés par le sondage auprès de l'échantillon complémentaire d'entreprises privées sises dans le canton. Sur l'ensemble du territoire neuchâtelois, l'échantillon 2014 se compose de 1'009 entreprises du secteur privé, regroupant 22'832 salariés.

En outre, l'enquête ne prend pas en compte les personnes en apprentissage, les stagiaires, les personnes salariées travaillant à domicile, les personnes rémunérées uniquement à la commission, celles dont les activités professionnelles se déroulent en majeure partie à l'étranger et les personnes qui touchent un salaire réduit par rapport à leur degré d'activité (p. ex. SUVA, AI, etc.). Les salaires du personnel temporaire sont livrés par les entreprises de placement.

<sup>1</sup> Ce montant est calculé sur un équivalent plein temps de quarante heures par semaine, sur un mois de quatre semaines un tiers.

En 2014, au niveau cantonal, le salaire des femmes est inférieur de 15.8% à celui des hommes. Cet écart est globalement plus élevé pour les postes de cadre supérieur et moyen. En outre, le salaire d'un employé de nationalité étrangère est plus élevé que celui d'un Suisse pour les positions professionnelles les plus importantes mais plus bas pour un niveau hiérarchique inférieur.

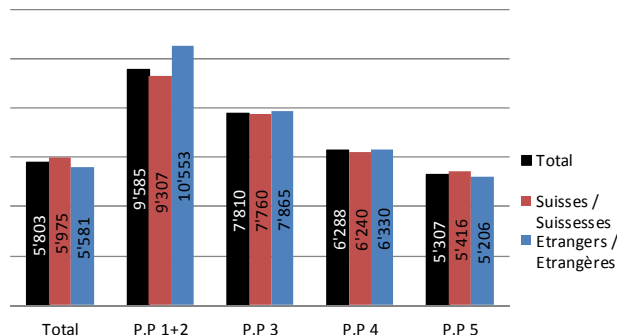
**Salaire mensuel brut médian selon la position professionnelle et le sexe Neuchâtel, 2014**



Source : OFS - Enquête suisse sur la structure des salaires, secteur privé uniquement

P.P 1+2 : Cadre supérieur et moyen  
P.P 3 : Cadre inférieur  
P.P 4 : Responsable de l'exécution de travaux  
P.P 5 : Sans fonction de cadre

**Salaire mensuel brut médian selon la position prof. et la nationalité Neuchâtel, 2014**

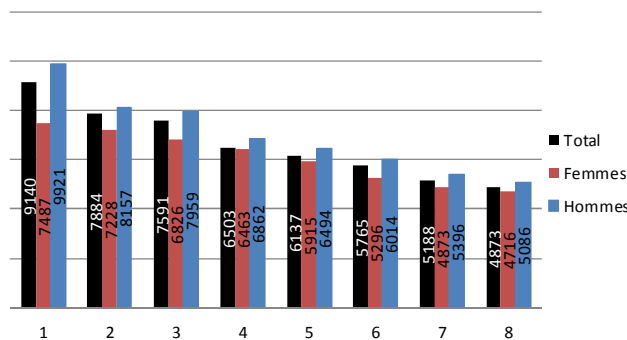


Source : OFS - Enquête suisse sur la structure des salaires, secteur privé uniquement

P.P 1+2 : Cadre supérieur et moyen  
P.P 3 : Cadre inférieur  
P.P 4 : Responsable de l'exécution de travaux  
P.P 5 : Sans fonction de cadre

Le salaire médian augmente également avec le niveau de formation. Pour les salariés avec une formation de type universitaire ou polytechnique, il atteint 9'140 francs contre 4'873 francs pour les personnes sans formation. De plus, l'écart salarial entre les femmes et les hommes est moindre pour les niveaux de formation les plus faibles. Il en va de même pour le niveau de compétence exigé par le poste. Un haut niveau de compétence entraîne un salaire plus élevé. Là encore, l'écart salarial entre les femmes et les hommes le plus fort intervient lorsque le niveau de compétence est le plus élevé.

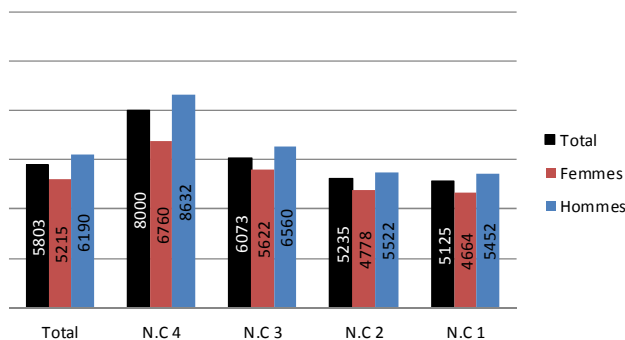
**Salaire mensuel brut médian selon le niveau de formation et le sexe Neuchâtel, 2014**



Source : OFS - Enquête suisse sur la structure des salaires, secteur privé uniquement

1 : Haute école universitaire (UNL, EPF)  
2 : Haute école spécialisée (HES), HEP  
3 : Formation prof. supérieure, écoles sup.  
4 : Brevet d'enseignement  
5 : Maturité  
6 : Apprentissage complet (CFC)  
7 : Formation acquise en entreprise  
8 : Sans formation prof. complète

**Salaire mensuel brut médian selon le niveau de compétence et le sexe Neuchâtel, 2014**

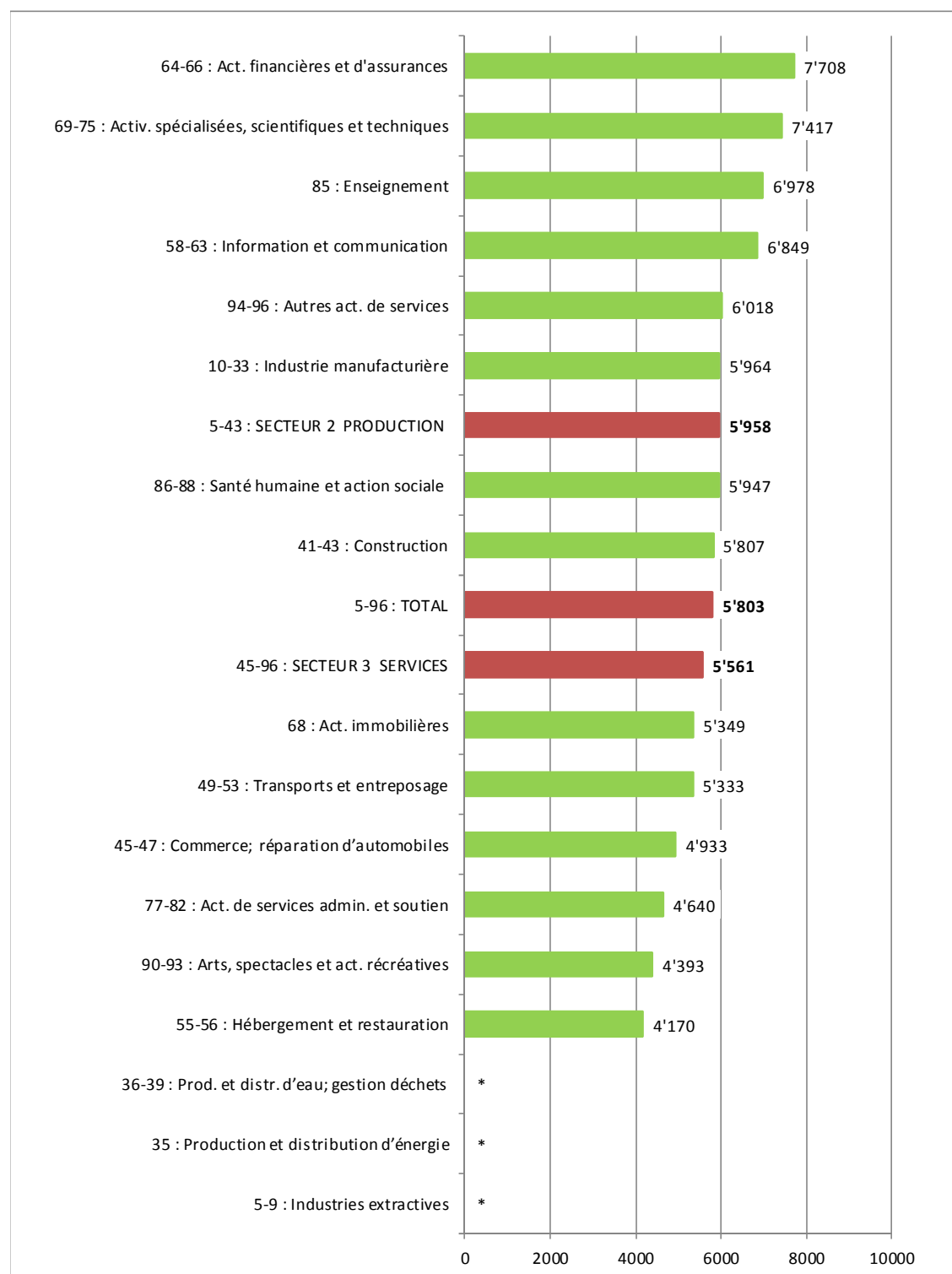


Source : OFS - Enquête suisse sur la structure des salaires, secteur privé uniquement

N.C 4 : Tâches qui exigent une capacité à résoudre des problèmes complexes et à prendre des décisions fondées sur un vaste ensemble de connaissances théoriques et factuelles dans un domaine spécialisé  
N.C 3 : Tâches pratiques complexes nécessitant un vaste ensemble de connaissances dans un domaine spécialisé  
N.C 2 : Tâches pratiques comme la vente/soins/traitement de données/les tâches admin./utilisation de machines et d'appareils électroniques/services de sécurité/conduite de véhicules  
N.C 1 : Tâches physiques ou manuelles simples

Le graphique ci-dessous affiche le salaire mensuel brut médian selon les regroupements les plus larges des branches d'activité économique (NOGA). Les sous-totaux par secteur ainsi que le total pour le canton de Neuchâtel sont également présentés.

**Salaire mensuel brut médian selon les regroupements NOGA  
Neuchâtel, 2014**

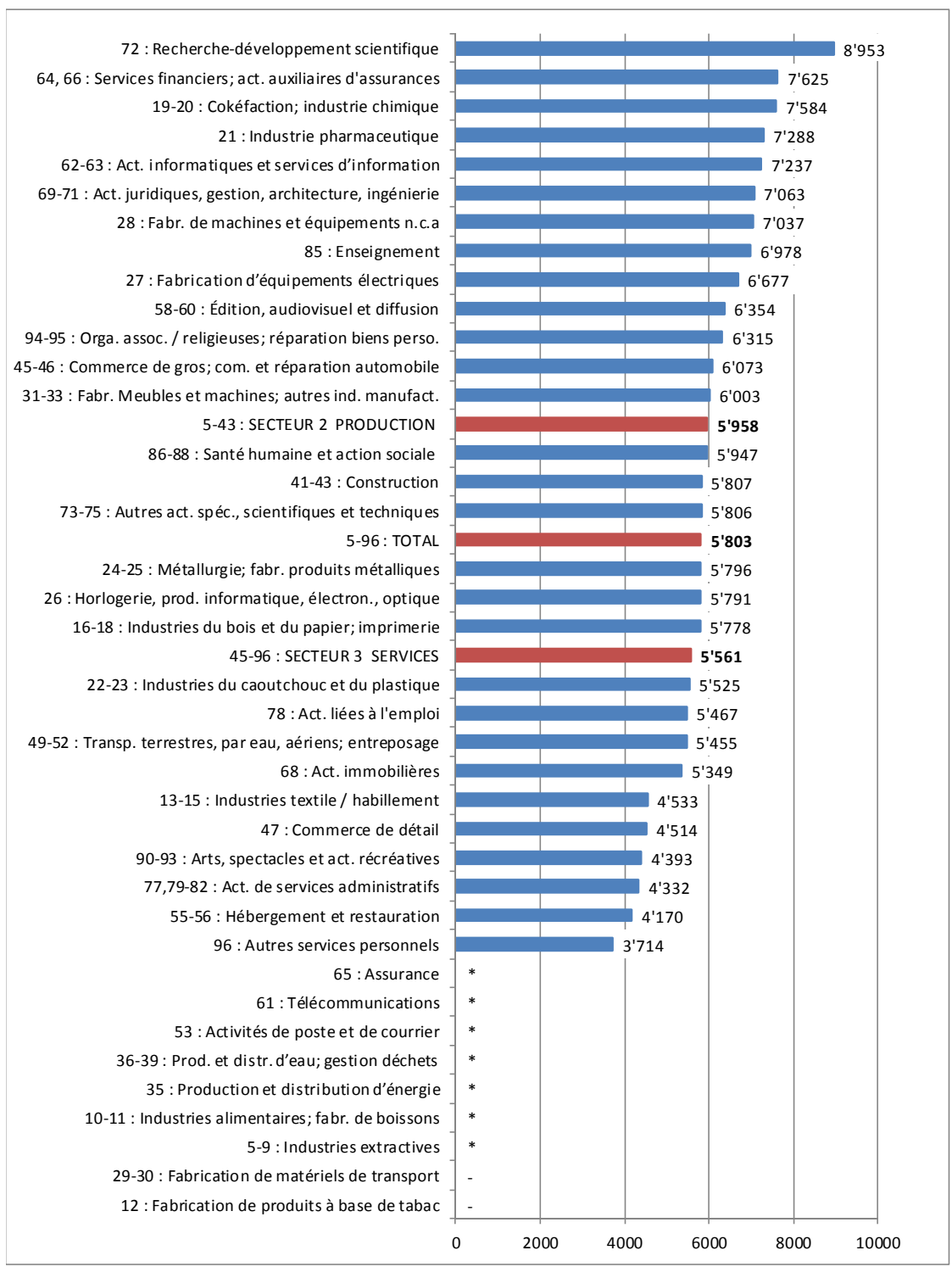


Source : OFS - Enquête suisse sur la structure des salaires, secteur privé uniquement

\* pas assez de données

Ci-dessous, le même graphique avec une distinction plus fine des branches d'activité économique NOGA.

**Salaire mensuel brut médian selon le détail NOGA le plus fin  
Neuchâtel, 2014**



Source : OFS - Enquête suisse sur la structure des salaires, secteur privé uniquement

- \* pas assez de données
- pas de données disponibles